

DDA ET GOUVERNANCE DES PRODUITS

SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA NOUVELLE DIRECTIVE DISTRIBUTION ASSURANCE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte l'entrée en vigueur de la Directive européenne 2016/97 « DDA » depuis le 1er octobre 2018

ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION ET SES IMPACTS

- › De l'intermédiation à l'homogénéisation des pratiques
- › Le contexte de la réglementation et son entrée en vigueur
- › Les produits et les acteurs entrant dans le champ d'application
- › De l'avis technique de l'AEAPP aux travaux de l'EGBPI
- › Les nouveaux principes de la Directive Distribution Assurance (DDA)
- › Le nouveau concept de producteur/distributeur : spécificité de la POG (surveillance et gouvernance produit)
- › Quid du risque de non-conformité ?
- › Identifier la protection du salarié lanceur d'alerte
- › Prévention et gestion des conflits d'intérêt
- › Renforcement des obligations pré-contractuelles (IPID)
- › Formation continue et contrôle de l'obligation
- › Les exigences en risque vie
- › Les exigences en risque non vie

Partage et retour sur les textes des actes délégués

MOBILISER LES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES SUR LA POG

- › Définition des rôles et des responsabilités
- › Quid de la conception de produits d'assurance ?
- › Un rôle décisionnel
- › La personnalisation et l'adaptation de produits existants

Sensibilisation aux risques de non-conformité

METTRE EN ŒUVRE LA POG : EXIGENCES DE SURVEILLANCE ET GOUVERNANCE DES PRODUITS

- › Définir les caractéristiques produits
 - le périmètre d'application fonction du type d'offre
 - la pertinence du produit, condition préalable à toute distribution
 - l'alignement de l'offre face au besoin : le marché cible
- Travail en groupe : quels critères définissent une cible en fonction des produits ?
 - quid de la notion du flux et de stock de produits commercialisés
 - acquérir la définition de modifications significatives
 - quels impacts sur la POG des montages de type coassurance, réassurance ?
 - quels impacts sur la POG des architectures de groupe ?
- › Construire un mode de collaboration entre concepteur et distributeur
 - les responsabilités respectives : théorie et pratique
 - KYC, la connaissance du client, un objectif à partager
 - une politique de contrôle comprise et acceptée
 - les conventions de distribution
- › Définir une marche à suivre
 - la mise en œuvre des tests de pré-commercialisation

Travail en groupe : définition des critères d'analyse des tests

- organiser la surveillance des produits

Travail en groupe : définir une fréquence des révisions, arguments et contre arguments

- › Mettre en place des mesures correctives

Travail en groupe : comment détecter et identifier les défaillances potentielles ?

- › Quid des responsabilités et des sanctions

OBJECTIFS

- Analyser les évolutions de la réglementation et ses impacts.
- Mobiliser les acteurs internes et externes sur la POG.
- Approfondir le chantier de la Gouvernance des produits d'assurance : les actes délégués.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une approche très opérationnelle basée sur la mise en pratique des pistes de mise en œuvre
- Une formation dispensée par un responsable de produits, ayant réalisé les tests d'adéquation Marché/cible

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables de l'offre et produits, responsables Marketing et directions clients, responsables de distribution / de réseau, responsables conformité, chefs de projet confirmé

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid



